



Règles de vie

Ecole Jean-Jacques Rousseau

- Il faut respecter les autres élèves, les adultes, les locaux et le matériel (de l'école ou des autres).
- La violence, les insultes, le langage grossier ne sont pas tolérés.
- Il est interdit de cracher.
- On vient à l'école pour apprendre : il faut respecter le maître, les intervenants, les autres élèves et ne pas gêner le bon déroulement des cours.
- En cas de problème, il faut en parler à un adulte.

Dans l'école

1. En entrant dans les locaux, il faut retirer son chapeau, sa casquette etc...
2. En classe, il faut se lever quand un adulte entre.
3. Il faut lever la main pour demander la parole et on ne doit pas couper la parole.
4. On se met en rang par 2. Un rang est calme et silencieux.
5. On ne joue pas, on ne court pas, on ne crie pas dans les couloirs et les escaliers.

La récréation

1. Les récréations débutent à 10h et 15h. Elles durent 15 minutes.
2. C'est pendant la récréation que l'on va aux toilettes.
3. A la fin de la récréation, il faut aller se mettre en rang.
4. Quand il pleut trop les maîtresses et maîtres de service rassembleront les élèves sous les préaux. Il faudra alors jouer à des jeux calmes, ne pas courir et ne pas crier.
5. Les maîtresses et maîtres de service peuvent, s'ils le jugent nécessaire (à cause de la météo ou pour des raisons de sécurité):
 - Raccourcir la récréation
 - Fermer les toilettes à clés. Les toilettes seront alors réouvertes 5 minutes avant la fin de la récréation sous la surveillance directe d'une maîtresse ou d'un maître.
7. Les chewing-gums et bonbons sont interdits dans l'école.
8. Les goûters et les bouteilles sont interdits pendant les récréations (sauf à l'étude).
9. Les jeux dangereux sont interdits.
10. Il est interdit d'escalader les grilles, les portails.
11. Il est interdit d'aller dans le jardin.
12. Il est interdit d'aller dans les couloirs de l'école sans autorisation (par exemple, il est interdit de remonter en classe pour aller chercher son manteau).
13. Il est interdit d'ouvrir les portes d'entrées ou grilles.
14. Il est interdit de jeter des papiers dans la cour.

Les toilettes

1. Il est interdit de jouer, de courir, de crier et de se mettre à l'abri dans les toilettes.
2. Il est interdit de jouer avec l'eau ou le papier toilette.
3. Il est interdit d'escalader les portes et de déranger les enfants qui sont aux toilettes.
4. S'il n'y a plus de papier toilette, il faut le signaler aux maîtresses et maîtres.

Les jeux / jouets personnels

1. Les balles et ballons en **mousse** sont les seuls autorisés.
2. L'équipe enseignante peut autoriser ou interdire un jeu / jouet.
3. Les jeux électroniques, lecteurs MP3 etc... sont interdits.
4. On ne joue pas au ballon, à la balle sous le préau.
5. On ne joue pas au ballon, à la balle quand il pleut ou quand la cour est mouillée.
6. L'école n'est pas responsable de la perte, de la dégradation ou du vol de jouets personnels.

Les NAP, le temps méridien et l'étude

Ces règles de vie s'appliquent pendant les NAP, le temps méridien et le temps d'étude.

Les sanctions

En cas de non-respect de ces règles de vie, les enseignants prendront des sanctions en fonction de la faute et du comportement général de l'élève.

Type de sanctions (liste non exhaustive):

- Avertissement oral
- Mot aux parents
- Convocation des parents par l'enseignant et / ou le directeur
- Travail d'intérêt général
- Puniton écrite (lignes, copie de ces règles de vie, exercices supplémentaires etc...)
- Privation d'une partie de la récréation
- Privation d'une sortie, d'une activité ludique
- Confiscation
- Convocation d'un conseil des maîtres exceptionnel qui prendra alors des mesures exceptionnelles

Signature de l'élève

Signature des 2 parents